

RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET PLACE DE NOS MÉTIERS

par ANACOFI, Section Finance d'Entreprise



Jean-Louis Picollo



Après une année 2020 caractérisée par un fort ralentissement de l'économie lié aux fermetures administratives et au contingentement, après 5 premiers mois 2021 au ralenti, les places financières anticipent le rebond et la prévision de croissance par la Banque de France est portée à 5.75 % pour 2021, et 4% pour 2022.

Cependant les incertitudes ne sont pas toutes levées.

■ Les variants Alpha (Royaume Uni), Béta (Afrique du sud), Gamma (Brésil), et plus récemment Delta (Inde) pourraient voir certaines zones géographiques reconfinés pendant l'été ou à la rentrée.

■ Les pénuries de bois, d'acier, de cuivre et les difficultés pour s'approvisionner en semi-conducteur sont aussi à prendre en compte autant pour les difficultés d'approvisionnement que pour le renchérissement des stocks donc l'évolution à la hausse des prix finaux.

Malgré ces doutes et interrogations, le moral des chefs d'entreprise est en hausse et le baromètre du climat des affaires élaboré par l'INSEE est au plus haut depuis 2007 !

Entre les avancées de vaccination et le dynamisme de la demande, les entreprises espèrent que leur activité va se rapprocher de la situation pré-pandémique. L'optimisme l'emporte sur les incertitudes.

LA RELANCE OUI MAIS QUELS IMPACTS ?

On pourrait traduire cela par le fait de passer d'une « situation de congélation à une possible situation de surchauffe ». Ce changement, assez brutal, créera inévitablement des situations complexes et des déséquilibres. Sans vouloir être exhaustifs citons quelques exemples.

En premier lieu, l'augmentation de l'activité générera un accroissement du besoin en Fonds de Roulement. Donc déséquilibre de la trésorerie.

Ensuite l'augmentation du prix des matières premières aura aussi un effet sur les stocks, donc sur les prix de vente. Et dans ce contexte on peut se poser la question de l'adaptation des prix de ventes ou la fixation de prix de vente non modifiables. Donc déséquilibre de la rentabilité.

Enfin, qu'en sera-t-il des capacités d'investissement de nos entreprises ?

Nous savons qu'en France nos TPE et PME souffrent de capitaux propres insuffisants, que les PGE ont bien joué leur rôle d'amortisseur mais qu'ils ont « mutés » comme le covid et sont devenus des outils de moyen terme, que la Banque de France a souhaité ne pas bouleverser les notations des entreprises depuis 1 ans mais ... que les cotations BdF vont bien finir par évoluer et que l'appréciation du risque bancaire étant au moins en partie calqué sur cette notation, certaines entreprises bénéficiaires de marchés juteux ne pourront pas investir pour répondre à la demande.

Pour faciliter la reprise économique post covid, les pays européens travaillent sur des plans de relance et en amont la BCE a encore accéléré ses rachats de dettes d'état.

L'ANACOFI ET LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Créée en 2004, l'ANACOFI est la plus importante association professionnelle des entreprises de courtage et conseil en banque, finance et assurance.

En 2018 elle décide de relancer la section Finance d'Entreprise et plus de 200 structures adhérentes sont présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain et des DOM.

Par les métiers qu'elle représente l'ANACOFI Finance d'Entreprise sera un acteur majeur de la relance économique et du conseils aux dirigeants d'entreprise.

Les 4 grands métiers représentés par l'ANACOFI Finance d'entreprise ?

- les spécialistes en fusion-acquisition
- le leveurs de fonds
- les ingénieurs sociaux
- et plus généralement tous les conseils en développement d'entreprise

Nos adhérents peuvent être pure-player ou cumuler plusieurs compétences voir plusieurs statuts.

Les autres adhérents sont majoritairement des Conseils en gestion de Patrimoine dont près de 20% ont également développé des compétences en accompagnement du dirigeant et tous, aident les investisseurs à sélectionner leurs placements. Aujourd'hui, il est un fait que beaucoup orientent l'épargne vers des titres ou des fonds qui renforcent les capitaux des entreprises.

Dans le contexte de cette reprise et face aux besoins que nous avons vu plus haut, nos adhérents accompagneront les chefs d'entreprises dans leurs opérations de financement, croissance externe, de mise en place de concours court terme ou moyen terme, de renforcement des capitaux propres sans oublier les dispositifs d'épargne salariale destinés à la motivation des salariés.

Tous ces sujets et bien d'autres seront développés lors de notre université d'été qui se tiendra à Paris, au Pavillon d'Armenonville, le 2 septembre.

Contacts :

Marie Lalande – secrétariat de la Présidence ANACOFI - m.lalande@anacofi.asso.fr

Jean-Louis Picollo – Président section Conseil Finance d'Entreprise - jl.picollo@anacofi.asso.fr